



ASCOQ

mon pays

MENSUEL

le N° 0,20 N.F.

VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DU MASSACRE DU 2 AVRIL 1944

Pour marquer le 20^e anniversaire du massacre du 2 avril 44, des veuves de victimes ont formé le projet d'accomplir ensemble un pèlerinage à Rome auprès du Saint-Père.

Mis au courant de ce projet, Son Eminence le Cardinal Liénart a bien voulu user de sa haute influence pour leur obtenir une audience du Souverain Pontife qui les accueillera.

Mais au moment de prendre les inscriptions, les veuves se sont rendu compte que leur nombre était trop restreint. Vingt-deux veuves sont mortes, la plupart prématurément dans les années qui suivirent le massacre : cette terrible épreuve leur avait porté un coup fatal.

Parmi celles qui survivent après vingt ans beaucoup se trouvent trop âgées, invalides ou en mauvais état de santé.

C'est alors qu'est venue l'idée d'ouvrir ce pèlerinage aux membres des familles des victimes, aux rescapés survivants (un bon nombre sont morts depuis), et même à toute la population qui porte le souvenir et la peine de cet affreux malheur.

Lisez attentivement cette page de votre journal, vous y trouverez les premières indications pratiques pour le voyage. Vous comprendrez mieux les sentiments qui l'inspirent.

Et peut-être, au fond de votre cœur, germera le désir de vous joindre aux pèlerins de Rome.

Dans la souffrance et dans paix



« Le massacre des Rameaux 44, ne vaut-il pas mieux n'en plus parler ? Laissez le temps faire son œuvre. Le temps passe et l'oubli viendra ».

Oublier ? est-ce une attitude fraternelle ? Celles qui depuis vingt ans vivent parmi nous privées de l'homme qu'elles aimaient, privées de leur plus cher appui, faut-il aussi qu'elles oublient ? Et celles qui ont perdu un grand fils ? Et ces 125 orphelins qui n'ont jamais connu la forte et tendre affection d'un papa ?

D'ailleurs, pour ceux qui furent présents en 44, l'oubli est impensable. Il y a des cauchemars qui vous reviennent toujours.

« Mais pourquoi toucher à ces plaies, si elles sont encore vives ? Vous allez les faire saigner. »

Je le sais. Je sais aussi que ce vingtième anniver-

saire fera pleurer de nouveau bien des yeux. Mais les larmes sont un soulagement. Les plaies aussi, il vaut mieux qu'elles saignent parfois : cela les empêche de s'irriter.

« Mais vous allez réveiller de vieilles querelles : 1944, c'était la Résistance et ses responsabilités dans le massacre. On n'en parlait plus. Voulez-vous ranimer des oppositions ? »

Nous avons toujours cru qu'en 1944 chacun a agi suivant sa conscience, avec une intention droite et irréprochable. Il ne faut quand même pas tout ensevelir dans un silence prudent. 1944, c'était l'époque de la honte. En ces temps-là, la France pouvait se tenir tranquille, mais pour assurer sa tranquillité, elle devait se faire complice de ceux qui tuaient six millions

(Suite page 2).

* LE DIMANCHE DES RAMEAUX, 2 AVRIL 1944, *

86 HOMMES

FURENT SAUVACEMENT MASSACRÉS À ASCQ.

EN MÉMOIRE DE LEUR SACRIFICE,
LES VEUVES, MÈRES ET FAMILLES DES VICTIMES

ONT OFFERT À L'ÉGLISE
LE CHEMIN DE LA CROIX

BENIT PAR S. E. LE CARDINAL LIÉNART.

* LE DIMANCHE DES RAMEAUX, 10 AVRIL 1949. *

Sa Sainteté le Pape Paul VI (Voir page 2 l'article Pourquoi Rome)

Inscription votive à l'intérieur de l'église d'Ascq

NE DÉTRUISEZ PAS LES NIDS !

Ma fille est revenue de l'école en me disant : « Tu sais Maman, qu'il y a une loi qui interdit de détruire les nids ? » ...oui et il y a aussi la société protectrice des animaux. Je songeais alors tristement qu'il n'y a guère de société **effectivement** protectrice des hommes et que peu à peu **légalement** on détruit les foyers. Comment ? Oh ! c'est très simple. Les journaux font écho des drames, des scandales et étalent la misère humaine en une sorte de publicité tapageuse et écoeurante.

Pauvre Madame Kennedy qui n'a même pas pu garder pour elle seule sa belle histoire d'amour. Pauvres petits enfants **deshérités** pour qui on demande l'aumône en ce Noël. Notre société ne progresse-t-elle pas ? Ces enfants malades ont dépassé le **seuil de la Misère**, car il existe un seuil de la misère, comme il existe un seuil de la douleur. En deça on résiste, après... Mais si nous, chrétiens, faisons reculer ce seuil ? Qu'importe si un jour il n'y aura plus de jouets à distribuer, plus de colis à envoyer. Plus de pauvres et pourquoi pas ?

Que faire ? changer l'optique des gens, **renverser la vapeur** et surtout eh ! bien oui, surtout étouffer le poussin dans l'œuf, c'est-à-dire empêcher la misère d'éclore. A notre époque dans une société organisée c'est possible. Mais il faut lutter.

La loi ? combien on la détourne. Les institutions sociales ?... hum ! on transpose comme en musique et bientôt tout sera en mineur. Je m'explique.

Avez-vous un problème très grave qui nécessite l'intervention de la loi ? eh bien, je vous assure, que Dame Justice a fort à faire pour maintenir en équilibre sa célèbre balance.

Oui on détruit les nids, les foyers. Les papas ne rentrent plus le midi, les grands enfants non plus. **Le plan ?** on a oublié qu'il utilisait des hommes. A présent le travail des femmes. Il y a quelques jours je lisais dans un quotidien que le ministre des finances était favorable au travail des mères de famille le soir jusqu'à 22 h. Aujourd'hui un autre quotidien offre des emplois de femmes de ménages (travail à mi-temps de 16 h 30 à 20 h 30 ou de 17 h à 21 h). Alors que va-t-il rester au foyer ? Pas de père dans la journée, pas de maman le soir ? Il faut joindre les deux bouts, bien sûr mais enfin réfléchissez. Que gagne un

Etat à faire travailler des mamans déjà fatiguées, est-ce pour construire de nouveaux hôpitaux ?

Une maman de 6 enfants m'a confié « à la naissance de mon dernier le docteur m'a dit : surtout Madame, reposez-vous, pas de gros travaux ». Que répondre à pareille sottise ? puisque ce sont les mères de familles nombreuses les plus surchargées et les plus pauvres. Remarque que ce même docteur approuvera la science qui dira que l'on décèle des troubles graves chez les enfants qui n'ont pas été élevés par leur mère surtout dans leurs premières années.

Un magistrat me disait l'autre jour que sur 10 enfants délinquants 8 viennent de parents divorcés ou qui ne s'entendent pas. Pauvres gosses ! Ne détruisez pas les nids : on sabote les constructions d'une façon quasi-légale (le tout est de ne pas se faire prendre !) on construit des F3 ou 4 sans insonorisation, le mobilier devient standard et le petit enfant va chercher avec angoisse « sa maison » dans un univers uniforme. Ne détruisez pas les nids : patrons, employeurs ne licenciez pas les pères de famille sans motif grave, essayez au contraire de les aider à élever leur famille et puis... pas trop d'arbres de Noël, partagez plutôt les bénéfices.

L'année nouvelle commence avec le retour de la lumière. Il faut lutter de toutes nos forces pour que la lumière de justice nous apporte la paix de Dieu.

Maria LANDRY

INDICATIONS PRATIQUES POUR LES PÈLERINS

DATES DU PELERINAGE

Aller. — Départ de la gare de Lille, le lundi 30 mars, à 17 h 05 ; arrivée à la gare de Rome-Termini, le mardi 31 mars, à 16 h 45.

Retour. — Départ de la gare de Rome-Termini, le mardi 7 avril, à 13 h 55 ; arrivée à la gare de Lille, le mercredi 8 avril, à 13 h 30.

Ce sont des voitures directes, on ne change pas de train en route : on s'installe à Lille, on descend à Rome. De même pour le retour.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

On voudra bien s'adresser chez M^{me} Guermonprez, 2, rue Kléber. Elle tiendra permanence les jeudis et samedis après-midi.

Les dernières limites pour les inscriptions seront les après-midi du samedi 1^{er} février et du dimanche 2 février. Passée cette date nous devons retenir places au chemin de fer, couchettes pour ceux qui le désirent et chambres d'hôtel à Rome. Il est urgent de prendre votre décision.

PIECES D'IDENTITE

Pour se rendre en Italie il est nécessaire de posséder la **carte d'identité nationale** ou un passeport même périmé depuis moins de cinq ans. Cette obligation concerne aussi les jeunes, les mineurs. Il faut s'en inquiéter dès maintenant, car pour l'obtenir un délai de trois semaines est prévu. Les demandes doivent être faites à la mairie d'Ascq. Attention ! certaines personnes ont encore de vieilles cartes d'identité périmées qui n'ont plus aucune valeur. Il faut la **carte d'identité nationale**.

De plus, les jeunes gens et jeunes filles **mineurs non accompagnés du père ou de la mère** doivent avoir un certificat des parents les autorisant à franchir la frontière suisse et la frontière italienne. On trouve à la mairie des formules pour cette autorisation. La signature des parents doit être légalisée par le maire.

PAR LA ROUTE

Quelques familles nous ont fait connaître leur intention de rejoindre notre groupe à Rome par la route. Nous donnerons dans le prochain numéro d'« Ascq mon pays », les différents itinéraires possibles. Pour leur logement à Rome les voyageurs isolés voudront bien s'adresser à M^{me} Guermonprez.

Le club Api-Avi Horticole compte 125 membres

Le Club api-avi-horticole a tenu, dimanche après-midi, dans la salle du café de l'Etoile, sa réunion annuelle. M. De Rotteleur la présidait, ayant à ses côtés MM. Ardaens, secrétaire, et Arbaut.

Après la lecture du procès-verbal de la réunion du 2 décembre 1962 et l'exa-

men de la situation financière, M. Ardaens signala que huit nouveaux sociétaires s'étaient fait inscrire, ce qui porte à 125 l'effectif du Club api-avi-horticole. Un nouveau membre du conseil d'administration devant être désigné, l'assemblée élut à l'unanimité M. Gustave Lefebvre.

M. De Rotteleur fit ensuite un exposé sur l'amendement des terrains pour une culture rationnelle et intensive puis un échange de vues eut lieu entre M. Arbaut et l'assistance sur toutes les questions concernant l'arboriculture.

Le tirage d'une tombola très bien dotée mit fin à la réunion.

L'ACTION CATHOLIQUE FÉMININE A CHOÛÉ UNE CENTAINE D'ANCIENS

Cliché « La Croix du Nord »



Un groupe nombreux de dames et de jeunes filles ont consacré, dimanche, leur journée à des personnes âgées de la paroisse. Environ cent personnes âgées avaient répondu à leur invi-

tation et, pour elles, quantité de tartes avaient été cuisinées, des chocolats, gâteaux, fruits, etc... avaient été préparés, et un divertissement avait été prévu.

Au début de la fête, la

présidente de l'A.C.G.F., avait souhaité la bienvenue aux personnes présentes et avait parlé du maire que la maladie avait seule empêché d'être présent.

L'abbé Wech, curé-doyen,

offrit à l'assistance des vœux de bonne année. Puis le goûter fut servi et la fête commença. Au cours de celle-ci une tombola gratuite, dotée de nombreux lots, a été tirée.

Dans la souffrance et dans la paix

(Suite de la première page)

de Juifs dans les chambres à gaz, qui tuaient les tziganes et les romanchels et tous ceux qu'ils accusaient d'appartenir à une race inférieure. Pour être tranquilles en 1944, il fallait se faire complice de ceux qui massacraient des jeunes comme Anne Francke, des enfants et des bébés. On juge aujourd'hui une poignée de ces misérables, les bourreaux d'Auschwitz, ils ne manifestent aucun regret : « C'étaient les ordres du Führer, nous devions obéir ». Pour être tranquilles, la France devait accepter leur prétention de gouverner le monde.

La Résistance fut le légitime sursaut de révolte. Nous ne la renierons pas. Pas même à Ascq. Nous disons seulement que le massacre des Rameaux a été pour nous un malheur, un très grand malheur, et que nous devons le porter tous ensemble. Une fois encore nous entourerons de notre sympathie ceux qui souffrent et nous honorerons les morts. Mais nous n'accusons personne.

« Pas même l'Allemagne alors ? Vous allez absoudre l'Allemagne ? »

Il y a longtemps que, chrétiens, nous avons pardonné. Nous ne sommes pas racistes. Il suffit d'avoir vécu à l'étranger, parmi d'autres peuples, pour savoir que tous les peuples sont pareils : une majorité de braves gens, une certaine quantité de peureux et d'égoïstes, un petit nombre de canailles, de gens prêts à tout. La moyenne de l'humanité est partout la même, en Allemagne comme en France. Non, nous n'accusons pas un peuple du crime d'une poignée de fanatiques.

Les Ascquois l'ont compris depuis longtemps. Le 17 mars 1957, en présence de notre Cardinal, une délégation allemande de « Pax Christi », conduite par Mgr Schröffer, évêque d'Eichstatt, est venue en notre église exprimer publiquement ses regrets pour ce crime, dont l'Allemagne se sent solidaire, et demander pardon aux familles meurtries, demander pardon à Dieu surtout. Pour les Allemands aussi de tels crimes sont lourds. Nous n'accusons pas leur peuple.

Pourtant nous n'oublions pas. Le 20e anniversaire nous fera réfléchir. Com-

ment deviendrait-on un ardent défenseur de la Paix, un passionné de la Paix, si on oubliait les horreurs de la guerre. Cet anniversaire sera cruel, mais bienfaisant.

Pourquoi des enfants vont-ils vers leur Père ? Nous sommes des enfants qui avons beaucoup souffert, beaucoup pleuré, nous nous tournons vers un père. Car le pape est un père.

Pour les chrétiens, c'est évident. Mais ceux mêmes qui ne le sont pas éprouvent souvent le sentiment d'être ses fils. Qu'on se rappelle avec

quelle vénération le monde entier suivait, heure par heure, l'agonie du bon pape Jean qui offrait ses souffrances et sa mort pour la paix. Lorsque récemment Paul VI gravissait le Calvaire et mettait ses pas dans les pas du Christ, portant les mêmes intentions de réconciliation et de paix, tout le monde a compris que le pape est un père.

C'est pour cela que nous allons à lui, que nous demandons sa bénédiction.

Nous serons des pèlerins, comme il l'a été lui-même. Un pèlerinage est une prière. Dans la ville éternelle, sur les tombeaux des apôtres, nous prions pour la paix et la réconciliation de tous les hommes.

Nous remercions Dieu dans nos prières car malgré les deuils et les souffrances nous avons eu le courage de vivre. Les orphelins sont maintenant élevés, beaucoup ont fondé des foyers, à leur tour ils ont des enfants et la vie reprend ses droits. La vie a triomphé de la mort. Nous en louerons le Seigneur.

Nous lui rendrons grâce aussi de nous avoir préservés des divisions et des haines. Malgré tout, la population d'Ascq a vécu en bonne entente et c'est une grâce de Dieu.

Nous le remercions aussi de nous avoir préservés de la tentation du racisme. Après le massacre c'était un danger. Tourner nos peines et nos souffrances en haine contre le peuple qui avait envoyé chez nous ces S.S. sanguinaires. Nous n'avons pas cédé à cette tentation. Nous savons que ces S.S. ont été aussi les tortionnaires du peuple allemand. Nous sommes restés dignes dans l'épreuve.

Pour toutes ces grâces nous dirons à Dieu notre reconnaissance.

Tel sera le sens de ce pèlerinage du 20^e anniversaire. Nous irons à Rome avec nos morts, avec eux nous offrirons à Dieu le sacrifice de leur vie et le mérite de notre propre douleur courageusement portée.

Le jour même du 2 avril nous espérons pouvoir célébrer la messe avec tout le groupe des pèlerins dans une chapelle souterraine des catacombes. Dans ces refuges les premiers chrétiens recevaient la sainte communion : ils y trouvaient la force d'être fidèles jusqu'à la mort, jusqu'au témoignage du sang.

Pour Ascq, pour les familles éprouvées, pour les veuves ce pèlerinage sera source de consolation, un immense réconfort.



La basilique St-Pierre au Vatican



Le Pape Jean XXIII recevant le Prix de la Paix 1963

ASCQ au fil des jours

A peine inaugure-t-on une année que commencent les embarras. Les gens, en effet, se classent en deux catégories et cela dès le matin du 1^{er} janvier. Il y a ceux qui doivent porter leurs vœux, il y a ceux qui les reçoivent. Ne parlons pas de la classe mixte, les entre deux âges qui cumulent ces deux obligations.

Pour ceux de la première catégorie, la compétition débute dès l'aube car il s'agit de visiter en un minimum de temps le maximum de parents. Ce qui complique terriblement les choses, c'est quand les plus proches sont les plus éloignés !

Dans ce cas, les porteurs de vœux motorisés sont de loin les plus efficaces. Il y a même des petits vicieux qui se précipitent « Bonne année, bonne santé. Excusez, j'ai laissé la voiture en stationnement interdit » et zou ! au suivant. Le soir, toute la famille a été vue, embrassée, congratulée, à quarante de moyenne. Je ne pense pas toutefois que ce soit la bonne méthode...

En effet, pour la deuxième catégorie, le problème est différent. On ne peut recevoir sans donner. Etrennes contre vœux, c'est

équitable, mais éprouvant pour le porte-monnaie. Sans compter les bouteilles de derrière les fagots que l'on sort à cette occasion. Vous comprenez alors que trop de rapidité nuit...

Il y a aussi toute la pile de cartes à expédier aux moins intimes, aux relations, à des gens perdus de vue depuis des années mais que l'on craindrait de vexer en les oubliant et dont il faut rechercher les adresses. Que de temps passé à écrire des « Meilleurs vœux » que la poste vous acheminera sûrement mais lentement ! Lorsque la réponse nous parviendra, nous en serons presque en février.

Habitudes, traditions que tout cela, critiquent certains. Mais, sans ces visites, sans ces correspondances, ne finirions-nous pas par rester tout seul dans notre coin ? Alors, si vous ne voulez pas jouer au Robinson, ne croyez-vous pas qu'il vaut mieux vous armer de courage.

D'ailleurs, nous ne souhaitons de mal à personne. Donc, nous pouvons bien prétendre que nos vœux sont tout à fait sincères.

Le Reporter Fantasco

Nos Joies

Ont reçu le baptême :

Pierre NOE
Laurence AMBERT

Nos deuils

Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

Gustave ISSELE, 65 ans.
Clémence LEFEBVRE-
MARTINACHE, 74 ans.
Virginie LEGRAND-
DEBUISNE, 74 ans.
Louis CARDON, 82 ans.
Jérôme BOUS, 87 ans.
Pierre WIART, 86 ans.

SÉANCE RÉCRÉATIVE

Salle de l'Estrielle

"Au cabaret des quatre vents"

C'est dans cette auberge de Vendée que la troupe théâtrale vous donne rendez-vous, le dimanche 8 mars 1964, à 15 heures 30.

Là, vous vivrez, avec elle, un épisode de la résistance à l'ennemi, en terre française, en retrouvant, avec plaisir, les acteurs que vous aimez.

Notez dès maintenant, cette soirée agréable en perspective.

UNE CRÛCHE VIVANTE



M. Henri DUMORTIER, Maire,

CHEVALIER
DE LA LÉGION D'HONNEUR

Cliché « Nord Eclair »



C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur, de M. Henri Dumortier, maire de la commune depuis 1947.

Né à Seclin le 14 novembre 1880, M. Dumortier arriva à Ascq en décembre 1925, en qualité de chef de gare. Dix ans plus tard, il prenait sa retraite et se fixait dans la commune dont il avait été élu conseiller municipal au mois de mai de la même année.

En 1940, à la suite de la démission de M. Hofmann, M. Delebart, maire, l'appela aux fonctions d'adjoint, poste qu'il occupa jusqu'en 1945. Aux élections qui suivirent la Libération, en effet,

la liste sur laquelle figurait M. Dumortier se retira au second tour. Ainsi durant deux ans, le premier magistrat actuel se retira des affaires publiques. Cependant, en 1947, il était réélu conseiller municipal et tout aussitôt désigné comme maire. Ces fonctions particulièrement délicates, M. Henri Dumortier les a remplies à la satisfaction générale. Malheureusement la maladie est venue abattre, pour un temps que nous espérons très court, un dynamisme et une conscience que chacun se plaisait à donner en exemple.

L'élogieuse décoration qui vient d'être décernée à M. Dumortier ne fait que reconnaître ses incontestables mérites.

En félicitant le nouveau décoré, formons des vœux pour son complet et rapide rétablissement.

M. et Mme VERSCHUEREN-SPRIET, ont célébré leurs noces d'or

Le 3 janvier 1914, M. Victor Verschuëren, qui avait vu le jour à Lille, le 21 juillet

1888, épousait, dans la capitale des Flandres, M^{me} Rachel Spriet, elle-même

née dans cette ville, le 3 février 1891.

Il y a donc cinquante ans de cela... Cet anniversaire, la municipalité a voulu le marquer. M. Aimé Fourmestiaux, adjoint au maire, accompagné de M. Jacques Manche, conseiller municipal, a rendu visite aux jubilaires qui, depuis 13 ans, demeurent 55, rue du Maréchal-Leclerc.

De l'union de M. et M^{me} Verschuëren naquirent deux enfants : un garçon qui réside à Annappes et une fille qui habite Toulouse. Les jubilaires ont douze petits-enfants et un arrière-petit-enfant.

MM. Fourmestiaux et Manche félicitèrent les jubilaires qu'il souhaitèrent revoir dans dix ans, lors de la célébration de leurs noces de diamant, puis M. Fourmestiaux leur remit le cadeau offert par la ville.



Clichés « La Croix du Nord »

Concert Apéritif

Le Concert Apéritif des Conférences de St-Vincent-de-Paul, a lieu traditionnellement le dimanche après Pâques. Cette année en raison du Pèlerinage de la paroisse à Rome sa date est reportée au dimanche 10 avril. Retenez bien cette date et dès maintenant réservez-vous cette journée pour y assister et apporter ainsi aux Conférences et aux familles qu'elles visitent l'encouragement de votre présence et l'aide financière qu'elles attendent de votre charité.

Le Directeur de la Publication : L. WECH
1^{er} trimestre 1964
Imprimerie Boulonnais - Ascq

Succès sans précédent de la Nuit de la Saint-Sylvestre

Les dirigeants des A.C. et A.C.P.G. avaient le sourire, mardi, peu avant minuit : le bal qu'ils avaient organisé, connaissait un succès que le plus optimiste d'entre eux n'aurait pu prévoir.

La salle de l'Estrielle était, en effet, envahie par un demi-millier de danseurs et danseuses alléchés par « l'affiche » qui leur était proposée. Disons-le tout de suite, nul ne fut déçu car l'orchestre « Les Samboléros » sut se montrer à la hauteur de sa réputation. Dynamique au possible, il ne laissa guère de répit aux amateurs de danses anciennes ou modernes et cela jusqu'à l'aube.